

cette triste circonstance, à l'Exécutif de la Société, ainsi qu'à la famille du regretté défunt.

J. C. H. CHARETTE,
secrétaire.

Joliette—

A une assemblée spéciale du conseil local de Joliette n° 8 de l'Union St-Joseph du Canada, tenue le 6 décembre 1911, au lieu ordinaire de ses réunions, il a été décidé ce qui suit :

Proposé par J. O. Pagé, secondé par Camille Barrette : Que le conseil local de Joliette n° 8 a appris avec la plus grande peine la disparition si soudaine du Président général de la Société, M. Geo W. Séguin ;

Que les membres de ce conseil reconnaissent les services signalés rendus à notre Société par son Président général défunt, qui fut non seulement un citoyen d'une intégrité parfaite, un patriote actif et éclairé, mais aussi un mutualiste convaincu et désintéressé ;

Que des condoléances soient offertes à la famille du regretté défunt, et que copie de la présente résolution soit transmise à la famille de M. Séguin, à "l'Etoile du Nord" et au "Prévoyant" pour publication.

Qu'en signe de deuil cette assemblée s'ajourne maintenant.

J. T. DUSSAULT,
président.

ADÉLARD CHARLAND,
secrétaire.

Ville-Marie—

A une réunion du conseil de Ville-Marie de l'Union St-Joseph du Canada, tenue dimanche, le 10 décembre 1911, la résolution suivante a été adoptée :

Que le conseil de Ville-Marie n° 28 désirent exprimer hautement le chagrin que ses membres ont éprouvé en apprenant la mort prématurée du Président général de notre union ;

Que, dans la personne de M. G. W. Séguin, l'Union St-Joseph du Canada perd un de ses membres les plus actifs et les plus dévoués, et un président qui, pendant les quelques années qu'il a occupé cette position, a su rendre à la Société des services signalés, qui lui ont procuré un redoublement de vigueur et de prospérité ;

Que, par la création de l'oeuvre du "Centin Collégial", M. G. W. Séguin a ajouté un nouveau fleuron à la couronne si brillante que possédait déjà l'Union St-Joseph du Canada, comme oeuvre patriotique et de bienfaisance ;

Que le Congrès d'Education d'Ontario, oeuvre patronnée par l'Union St-Joseph du Canada, perd en M. Séguin un de ses plus fermes et de ses plus actifs promoteurs ;

Que la mort de M. G. W. Séguin est une perte notable non seulement pour l'Union St-Joseph du Canada et le Congrès d'Education, mais en-

core pour toutes les associations qui, dans Ontario, s'occupent de patriotisme, et du progrès et de l'avancement religieux et intellectuels de la race canadienne-française ;

Que ce conseil prie la famille de feu M. Séguin de bien vouloir accepter ses plus sincères condoléances pour la perte irréparable qu'elle vient de subir ;

Que copie de cette résolution soit adressée à la famille du défunt pour publication.

C. A. DUBÉ, M.D.,
président.

CLOD. BOURDON,
sec. pro tem.

Lambton—

A une séance régulière du conseil local de St-Vital n° 43, il a été proposé par M. Ernest Gagnon, secondé par M. F. X. Julien, que ce conseil a appris avec douleur la mort de M. G. W. Séguin, président général de l'Union St-Joseph du Canada ;

Proposé par M. J. B. Vallerand, secondé par M. Edouard Labucque, que ce conseil reconnaît que feu M. le Président général a toujours fait de grands sacrifices pour promouvoir les intérêts de l'Union St-Joseph du Canada ;

Proposé par M. Nap. Monfet, secondé par M. Joséphat Roy, que les membres du conseil de Lambton portent le deuil pendant un mois, pour la mort de leur regretté président général ;

Proposé par le Dr J. A. Samson, secondé par M. Odilon Roy, que copie des présentes résolutions soit communiquée à la famille du regretté défunt.

NAPOLÉON MONFET,
secrétaire.

Chicoutimi—

Extrait des minutes de l'assemblée du 16 décembre 1911 :

"Proposé par les confrères Ad. Riverin, M D., et Edg. Lacombe, secondé par les confrères J. A. Grégoire et L. Marcoux, et résolu :

"Que c'est avec un vif regret que le conseil local n° 77 a appris le décès de M. G. W. Séguin, Président général de l'Union St-Joseph du Canada ;

"Que les membres de ce conseil ont pu apprécier les qualités administratives et sociales de feu notre digne Président général lors de la convention de district tenue à Chicoutimi en juin dernier ;

"Que ce conseil offre à la famille du regretté défunt l'expression de ses sympathies et ses condoléances les plus sincères ;

"Et que copie de la présente résolution soit transmise à la famille si cruellement éprouvée et au "Prévoyant."

J. ERN. BLACKBURN,
secrétaire.

Clarence Creek—

A l'assemblée régulière du conseil de Clarence Creek n° 6 de l'Union St-Joseph du Canada, tenue le 15 courant, il fut proposé par H. Bénèche, président, et M. Rochon, secrétaire, et secondé par G. David, trésorier, et F. Marenger, commissaire-ordonnateur :

Que les membres de ce conseil ont appris avec la plus grande douleur la mort presque soudaine du très regretté président général de la Société ;

Que cette mort peut être considérée par tous les membres comme une très grande perte pour l'Union St-Joseph du Canada ;

Qu'ils offrent leurs plus sincères sympathies à Madame Séguin dans le malheur qui vient de la frapper ;

Et que copie de cette résolution soit envoyée au "Prévoyant" pour publication.

MOISE ROCHON,
secrétaire.

St-Sauveur de Québec—

A l'assemblée régulière du conseil de St-Sauveur n° 141, il a été proposé par tous les officiers présents, et résolu à l'unanimité : que c'est avec le plus vif regret que la nouvelle de la mort de notre digne et dévoué président général a été reçue par tous les membres de ce conseil ; qu'une résolution de condoléances soit votée à l'occasion de ce triste événement ; et que copie de cette résolution soit transmise à la famille du regretté défunt, ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

AMÉDÉE LABERGE,
secrétaire.

Cheneville—

A une assemblée spéciale du conseil local n° 182, convoquée par le président de ce conseil, il a été résolu ce qui suit :

Proposé par M. Joseph H. Chevrier, secondé par tous les membres : que ce conseil a appris avec douleur la mort de M. G. W. Séguin, président général de l'Union St-Joseph du Canada ;

Qu'il offre ses plus vives sympathies à la famille éprouvée, ainsi qu'à l'Exécutif de la Société ;

Et que copie de la présente résolution soit transmise au secrétaire général, ainsi qu'à la famille du regretté défunt.

DR H. BEAULIEU,
président.

J. D. DAoust,
secrétaire.

St-Agapit—

Les membres du conseil local de St-Agapit ont appris avec un profond regret la mort de M. G. W. Séguin, Président général de l'Union St-Joseph du Canada.

En conséquence, il a été proposé par M. Alp. Carrier, secondé par M. J. E. Desrochers et adopté à l'unanimité : Que ce conseil présente ses plus vives sympathies à

la famille de feu M. G. W. Séguin ; et que copie de la présente résolution soit transmise au "Prévoyant" pour publication.

FRS BOYER, secrétaire.

Montmagny—

Le conseil de Montmagny n° 54, réuni en séance spéciale à la triste nouvelle de la mort du digne président général de l'Union St-Joseph du Canada, a résolu et adopté la résolution suivante :

Proposé par M. Evariste Paquet, secondé par M. Henri Michon, que le secrétaire soit autorisé à envoyer au bureau exécutif de la Société les sincères sympathies de tous les membres de ce conseil, avec prière de les transmettre à la famille du regretté défunt.

A. E. MICHON,
président.

H. DE LOTTINVILLE,
secrétaire.

Ripon—

A une assemblée régulière du conseil local de Ripon tenue le 10 décembre 1911, il a été proposé par J. E. Landriault, secondé par Régis Brunet et Albert Sabourin : Que les membres de ce conseil ont appris avec regret la mort de leur estimé président général et qu'ils désirent exprimer leurs plus sincères sympathies à la famille si durement éprouvée par la mort de celui qui dirigea avec tant de dévouement l'Union St-Joseph du Canada.

Que copie de la présente résolution soit envoyée à la famille, ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

J. E. LANDRIAULT,
secrétaire.

Limoilou—

A une réunion spéciale du conseil de Limoilou n° 649, il a été proposé par Adolphe Leclerc président, et secondé par Chs Eug. Tremblay, receveur :

Que c'est avec un profond chagrin que les membres de ce conseil ont appris la mort prématurée du digne président général de l'Union St-Joseph du Canada ;

Qu'ils désirent exprimer leurs sentiments de profonde sympathie à la famille de M. Séguin, ainsi qu'aux officiers de l'Exécutif, à l'occasion de ce deuil cruel ;

Proposé par Chs Eug. Tremblay, receveur, secondé par J. Achille Bérubé, secrétaire-trésorier : que copie de la présente résolution soit envoyée au bureau de direction, à Ottawa.

ADOLPHE LECLERC,
président.

CHS EUG. TREMBLAY,
receveur.

St-Charles de Clarkstown—

A une réunion spéciale du conseil de Clarkstown n° 221, tenue le 10 décembre 1911, il a été proposé par